

PROTECTION DU PATRIMOINE PRIVE

Vous êtes tous concernés

- Artisan
- Commerçant
- Industriel
- Agriculteur
- Profession libérale
- Créateur d'entreprise
- Salarié...

Pourquoi ?

- Vous souscrivez un emprunt
- Vous êtes caution
- Vous débutez une activité professionnelle
- Vous achetez un fonds de commerce ou une clientèle
- Votre responsabilité civile professionnelle peut être engagée

Lesquelles ?

- Déclarer insaisissable la résidence principale
- Choisir ou adapter son régime matrimonial
- Constituer une société : civile, commerciale
- Anticiper la transmission
- Souscrire une assurance adaptée
- Rédiger une convention d'indivision

Parlons-en ensemble !

JURISDEF
Réseau des professionnels du droit

Votre contact

JURIS DEF
21 rue Godot de Mauroy
75009 PARIS
Tél : 0811 46 08 50
Fax : 0811 46 08 52
(prix d'un appel local depuis un fixe)
www.jurisdefi.com



Le réseau JURIS DÉFI c'est :

Des professionnels du droit à votre écoute :
Avocats - Notaires - Huissiers - Administrateurs
et Mandataires Judiciaires

Des garanties : Notre démarche qualité

Au cœur de notre engagement pour la qualité des services : la satisfaction de nos clients. Pour y répondre, la charte Juris Défi codifie les règles adoptées par les cabinets pour la réalisation des prestations. Elle constitue une réelle garantie de confiance et d'homogénéité des services offerts par les membres du réseau.

www.jurisdefi.com